



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique
de l'enseignement supérieur
Service du suivi des établissements**

DRAES/JJ/MM/202-24/01

Affaire suivie par :

Maud MOEYAERT

Tél : 03 26 05 99 68

Mél : maud.moeyaert@region-academique-grand-est.fr

rectorat

1, rue Navier

51082 Reims cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception (1A 194 332 3931 4)

Déclaration d'ouverture d'un établissement d'enseignement supérieur privé

RÉCÉPISSÉ
(article L731-3 du code de l'éducation)

Le 22 novembre 2023, le recteur de l'académie de Nancy-Metz, recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, a reçu la déclaration d'ouverture d'un établissement d'enseignement supérieur privé des administrateurs de l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice – ISRP METZ :

- Monsieur Gérard HERMANT, en sa qualité de directeur général de l'ISRP
- Monsieur José SOUBIRAN, en sa qualité de président de la société anonyme ISRP
- Monsieur Mark SOUBIRAN, en sa qualité de directeur général de la SAS ISRP METZ

Le siège social de la SAS ISRP METZ est domicilié à Paris (075) - 25, rue Ginoux.

L'ISRP METZ est domicilié à Metz (057) - Site Saint-Etienne Metz-Campus 6, boulevard Paixhans.

L'ouverture de l'établissement peut avoir lieu dix jours francs après la délivrance du présent récépissé sauf non recevabilité du dossier et opposition formulée par les autorités compétentes.

Fait à Nancy, le **28 NOV. 2023**

La rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation

Véronique PERDEREAU